

Mérignac, le 5 mars 2012

Newsletter n°17 – Etat des lieux des DO MROF

L'appel à cotisation est à présent terminé, le Registre des Ostéopathes de France compte 923 membres répartis comme suit :

- ✓ 858 membres actifs (ce chiffre comprend les 10 cooptés du CN de février),
- ✓ 60 membres honoraires,
- ✓ 5 correspondants à l'étranger.

955 membres avaient été convoqués pour l'assemblée générale de 2011, contre 1088 en 2010.

L'appel à cotisation génère toujours une fluctuation du nombre d'adhérents.

Cette année, force est de constater que nombre de nos collègues sont en difficulté ; la « crise » et la démographie exponentielle, conséquence directe d'une absence de régulation du nombre d'étudiants n'y sont certainement pas étrangères.

Voici le détail des 111 personnes qui ne peuvent plus se prévaloir du label DO MROF :

- ✓ 3 départs en retraite,
- ✓ 29 démissions (pour raison politique, ou bien engagement pris auprès de tiers de ne pas rester...),
- ✓ 77 radiations pour non paiement de cotisation.

Entre nous, quelque soit le motif à l'origine du non renouvellement d'une adhésion, il est déplorable, et je parle pour nos assistantes au secrétariat, de constater l'impolitesse et l'incorrection qui font oublier, à ceux là même qui prétendent donner des leçons, la plus élémentaire courtoisie.

N'oublions pas que nous sommes une institution à vocation ordinaire, dont les membres doivent faire preuve par définition de principes fondamentaux de "savoir être"...

QUI SONT LES DO MROF ?

99,42% de nos membres exercent exclusivement l'ostéopathie.

En effet, 5 de nos confrères ne possèdent pas un code ADELI en 00.

2 praticiens sont référencés en code 10 (code professionnel des médecins) et 3 en 70 (code professionnels des masseurs kinésithérapeutes).

Tout ceci reste en conformité avec notre règlement intérieur puisque leur adhésion est antérieure aux modifications de nos textes votées lors de l'Assemblée générale de Vichy.

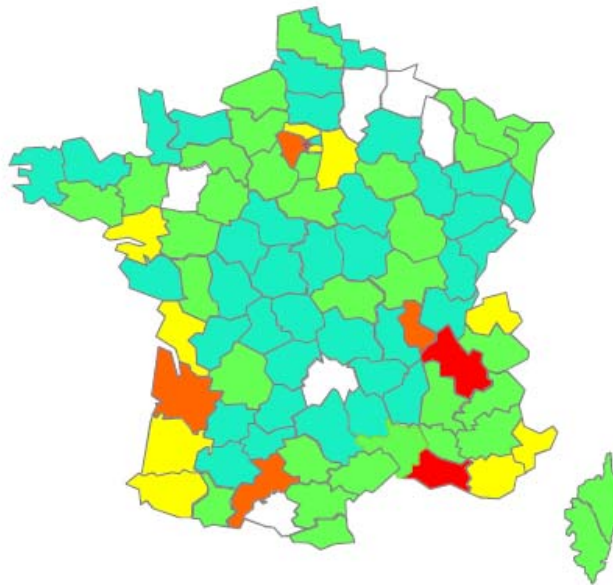
Il est fort probable, comme l'an passé, que ces 5 DO MROF exercent l'ostéopathie de façon exclusive, les documents administratifs ne permettent pas de l'affirmer de façon catégorique, mais leur « *Engagement sur l'honneur* » : **oui !**

Le Registre des Ostéopathes de France est la seule organisation de professionnels à publier aussi clairement ses chiffres, car elle est la seule à se prévaloir de la norme AFAQ-AFNOR (Référentiel Quali'Op) délivrée par *Afnor Certification*.

Le jour où nous pourrons tous travailler en parfaite confiance et en parfaite harmonie, mais aussi en totale clarté, alors nous pourrons affirmer que la profession est enfin devenue mature !

OU SE SITUENT LES DO MROF ?

Répartition des DO MROF en France en 2012



BLANC	0
ROUGE	45
ORANGE	25 A 44
JAUNE	15 24
VERT	5 A14
BLEU	1 A 4

Je tiens, en ma qualité de trésorière, à remercier, l'ensemble des DO MROF qui nous honorent de leur confiance.

Vous permettez ainsi au Registre de vivre et vous œuvrez à valoriser et à développer ces valeurs qui nous sont si chères.

Bien à vous.

Pour le Conseil national
Magali PERIS,
Trésorière du Registre des Ostéopathes de France